JARDIN DE LA TOUCHE CHEVREUIL
Contrat de location

CORPS -NUDS

Entre les soussignés,

Monsieur Laurent LISEMBART, Maire de la commune de Corps-Nuds, agissant pour le compte de celle-ci,

M....., l'organisateur, domicilié……

Il a été convenu ce qui suit :
La commune de Corps-Nuds,

Accepte de mettre à la location le jardin de la Touche Chevreuil en vue de l'organisation de le..... de h..... à h.....

Location : …….. euros.

L'organisateur s'engage à n'utiliser le jardin désigné qu'en vue de l'objet annoncé et de satisfaire aux exigences suivantes.

I - Conditions générales

L'organisateur devra restituer en l'état les lieux et accès qui sont mis à sa disposition.
Il utilisera les espaces dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes moeurs.
Les clés seront restituées à l'issue de la manifestation (au plus tard le lendemain à 12 h). A cette occasion, un état des lieux sera établi.

II - Dispositions relatives à la sécurité

1. Préalablement à l'utilisation des lieux, l'organisateur reconnaît :
- avoir souscrit une police d'assurances couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées au cours de l'utilisation des lieux mis à sa disposition. Cette police portant le n°……
a été souscrite le auprès de…
- avoir procédé avec le représentant de la commune à une visite des lieux qui seront effectivement utilisés,

2. Au cours de l'utilisation des lieux, l'organisateur s'engage :
- à en assurer le gardiennage ainsi que celui des accès,
- à contrôler les entrées et les sorties des participants aux activités considérées,
- à faire respecter les règles de sécurité des participants.

III - Exécution du contrat de location

- La présent contrat peut être dénoncé par la Commune à tout moment :

1. Pour cas de force majeure ou pour des motifs sérieux tenant au bon fonctionnement des services municipaux ou à l'ordre public, par lettre recommandée adressée à l'organisateur,

- La réservation ne sera effective que lorsque ce document sera signé des 2 parties.
- Toute les formalités se rapportant à la réservation doivent être faîtes au plus tard 15 jours avant la date de la manifestation.

Fait à Corps-Nuds, le

L'organisateur

Monsieur Jean-Michel Desmons
Adjoint à la vie associative et sportive - Animation du territoire